



☎ 04 50 88 18 86
Fax. 04 50 67 26 01



☎ 04 50 88 18 02
Tel. 04 50 88 18 08



☎ 04 50 88 18 80
Fax. 04 50 88 19 69

Maison de l'Agriculture 52 avenue des Iles 74994 ANNECY Cedex 9

Communiqué de presse

Anney, le 24 janvier 2006

L'agriculture de montagne menacée

Le manque d'ambition de l'Union européenne pour son agriculture comme pour les autres secteurs d'activités, est caractéristique de l'absence d'un projet politique fort.

Les discussions nationales et européennes concernant le développement rural sont très inquiétantes (ICHN et la PHAE*).

Alors que le développement rural, second pilier de la PAC, aurait dû faire l'objet d'une revalorisation, nous constatons l'inverse.

En effet, les arbitrages financiers font apparaître une diminution d'environ 30 %. De ce budget dépend le maintien de l'agriculture de montagne et la compensation des efforts des agriculteurs pour maintenir un environnement de qualité.

De plus, l'État souhaite désormais la régionalisation des enveloppes.

Nous nous opposons fermement à ce choix puisque l'ICHN et la PHAE sont des soutiens essentiels pour le maintien d'une agriculture de montagne déjà fortement déstabilisée par la réforme de la PAC.

Nous demandons à l'État de revoir sa copie car, à l'avenir, nous craignons de très fortes discriminations entre territoires et agriculteurs. Il est encore temps pour les Élus et les hauts responsables de l'État de rectifier le tir.

* ICHN : Indemnité Compensatoire des Handicaps Naturels
PHAE : Prime Herbagère Agro-Environnementale
PAC : Politique Agricole Commune

Contact : Jean-Claude CROZE 04 50 88 18 86